

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#81
OCTOBRE
2023

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.07

DOSSIER
Tous sur le pont !

p.12

RETOUR EN IMAGES
Une matinée haute en couleur
à Parenthèse Métropole

p.20

C'EST PRATIQUE
Sécurité incendie :
devenez équipier de niveau

Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

MÉTROPOLE

GRAND LYON

#81
OCTOBRE
2023



Philippe Reynaud, ingénieur chef de projet au service Ouvrages d'art (à gauche sur la photo) suit les travaux de réparation du pont Bonaparte.

03

ACTUS

06

SUR LE TERRAIN DE LA TERRITO

Les services urbains, sociaux et médico-sociaux se rencontrent

07

DOSSIER

Tous sur le pont !

12

RETOUR EN IMAGES

Une matinée haute en couleur à Parenthèse Métropole

16

REGARDS CROISÉS

Métropole de Lyon, Bonjour !

18

POINT D'INTERROGATION

Comment les professionnels sociaux et médico-sociaux sont-ils préparés pour réagir face à un acte de violence d'un usager ?

19

EN PERSONNE

Un géomaticien passionné de Lego®

20

C'EST PRATIQUE

Sécurité incendie : devenez équipier de niveau

21

ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

24

TEMPS FORT

**DÉCODER
LES SIGLES DES
DÉLÉGATIONS**

DDR : Délégation Développement Responsable
DTEE : Délégation Transition Environnementale & Énergétique
DUM : Délégation Urbanisme & Mobilités
DGEEP : Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public
DSHE : Délégation Solidarités, Habitat & Éducation
DPIAF : Délégation Pilotage & Ingénierie Administrative et Financière
DRHMG : Délégation Ressources Humaines & Moyens Généraux



DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE HÔTEL DE MÉTROPOLE
 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03 - Tél. 04 26 99 37 87
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication : Anne Jestin
Rédactrice en chef : Dominique Yoyo
Coordination et rédaction : Jennifer Schies,
 Yves Estève, Émeline de Suremain, Lucie Rebour
Crédit photos : Jérémy Cuenin, Anne Thomé,
 Thierry Fournier, Alpaca

Conception maquette : In Média Res
Réalisation : Atelier Grève-Viallon
Impression : OTT imprimeurs



PEPS : LES AGENTS AU RENDEZ-VOUS !



Cours de renforcement musculaire au réfectoire de l'unité Logistique et véhicules industriels

Lancé en septembre, le Programme Équilibre Physique et Santé rencontre déjà un franc succès. 20 séances d'activités physiques sont proposées chaque semaine sur les principaux sites de travail et 470 agents se sont déjà inscrits. Beaucoup de cours apparaissent complets, mais n'hésitez pas à vous inscrire sur liste d'attente et à télécharger l'application pour être informé des places libérées. De nombreux créneaux se libèrent dans les dernières 24 heures avant la séance ! Le planning des activités pour les mois de novembre et décembre sera annoncé mi-octobre. Et pour rappel, une offre à la carte est également disponible pour les autres sites de travail.

+ d'infos sur Comète > À la pause > Peps

HANDICAP

OUVERTURE DES DEMANDES EN LIGNE À LA MDMPH

Depuis le 18 septembre, les usagers qui souhaitent déposer une demande de compensation du handicap peuvent utiliser le nouveau service de demande en ligne en se connectant au portail :

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/69M>

Ce service est le fruit d'un travail important qui a mobilisé la Maison Départementale-Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH), la direction Innovation numérique



et systèmes d'information, le service d'Accompagnement à la transformation et des représentants des services Aide à la personne et Ressources et moyens en territoire. Il offre un nouveau canal de dépôt aux usagers, en plus du dépôt papier toujours possible, et son fonctionnement est assuré grâce à deux professionnelles recrutées à cet effet au sein de la MDMPH, Vanize Pereira et Tamara Servais.

WEBINAIRE

L'INSTANT MÉTROPOLITE POUR TOUT COMPRENDRE À LA VILLE PERMÉABLE !



Approfondissez votre compréhension des enjeux de la sortie du « tout-tuyau », des noues et autres arbres de pluie en regardant le webinaire 11h11 du vendredi 20 octobre sur la ville perméable. Des sujets expliqués avec des exemples concrets par des collègues issus de plusieurs délégations qui œuvrent au quotidien pour ce changement d'approche majeur pour notre collectivité.

Inscrivez-vous ici pour suivre ou revoir le webinaire



SOLIDARITÉ

NOVEMBRE, LE MOIS DE L'HOSPITALITÉ !

Du 4 au 10 novembre, la Métropole et les villes de Lyon et Villeurbanne organisent la Biennale de l'Hospitalité. Une semaine de conférences, projections, visites, débats et plus de 90 animations à destination du grand public et des

professionnels pour s'informer, échanger, et, pourquoi pas, s'engager dans le bénévolat pour faire de la Métropole un territoire accueillant et solidaire. Plus d'informations et inscription conseillée sur Toodego.com



Du 8 au 10 novembre, la Métropole accueille le Forum Affaires sociales et le 2^e Sommet social des villes du réseau européen Eurocities. Deux rendez-vous professionnels qui rassemblent techniciens et élus européens autour de l'inclusion des personnes vulnérables dans les nouvelles politiques publiques et la transition écologique et sociale.

Du 11 au 30 novembre, le Festival international des solidarités (Festisol) proposera des animations ouvertes à toutes et tous sur le territoire métropolitain.

LOGEMENT

EXPÉRIMENTEZ LA COHABITATION !



Vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement dans la Métropole et vous disposez d'une chambre libre ? La direction de l'Habitat et du logement vous propose d'accueillir une personne rencontrant des difficultés à se loger, notamment parmi les étudiants ou les jeunes actifs.

➔ Découvrez les formules de cohabitation sur : www.grandlyon.com/cohabitation-solidaire

MOBILITÉ DURABLE

AU QUOTIDIEN, PENSEZ TRANSPORT EN COMMUN !



#sedéplacermoinspolluer

La participation de la Métropole à votre abonnement de transport en commun passe de 50 % à 75 %.

Déjà abonné ? La réduction est automatique.

✗ Pas encore abonné ? Rendez-vous sur **Comète** ou scannez



NOUVEAU : DES FORMATIONS "REMISE EN SELLE"

Venez vous former pour circuler à vélo en toute sécurité ! Rendez-vous sur Comète, Espace emploi/formation Foederis, puis cliquez sur la formation « Remise en selle niveau 1 ».



MOBILITÉ DURABLE



2 386 agents ont bénéficié du forfait mobilité durable en 2023 au titre de leurs déplacements domicile-travail 2022.

ACTUS RH

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

35 agents ont participé au temps d'accueil des nouveaux arrivants du 14 septembre 2023 organisé par le service de la communication interne.



De gauche à droite et de haut en bas :

1^{re} ligne : Véronique Agry, Joëlle Augagneur, Claire Barrière, Gaël Braghini, Faustine Bramand, Magalié Chaverot, Ayla Couty

2^e ligne : Joao-Manuel Curto, Elsa Degletane, Louis Doussot, Joëlle Dussaud, Audrey Duvaquier, Etienne Fieux, Mylène Grenier

3^e ligne : Dalal Houfani, Laurence Khouni, Marios

Kyleris, Hadjira Lakhlef, Zohra Lebbal, Lynda Mansour, Maéva Merle

4^e ligne : Mégane Morlat, Fatima Nessaba, Isabelle Nony, Eric Perrier, Lukas Pinar, Laurence Regazzoni, Olivier Requena

5^e ligne : Paméla Reymond, Laura Saussaye, Nicolas Sautriau, David Teillard, Alexandre Vachet, Héléne Vial, Marie-Pierre Werck

SUPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT (SFT) 2023

Élément obligatoire de la paie, vos droits à percevoir le SFT, en fonction de l'âge et de la situation de rattachement familial de vos enfants, sont à mettre à jour annuellement.

Si vous avez des enfants de 0 à 20 ans à charge, un courrier vous est adressé à domicile. Vous devez le compléter et le renvoyer à votre SRH d'ici le 27 octobre. Votre dossier complet (justificatifs à fournir selon votre situation) est à faire parvenir à votre SRH et conditionne votre SFT à compter du 1^{er} décembre 2023.

Si vous avez été recruté récemment,



vous devez également fournir ces éléments. Pour tout renseignement, contactez votre SRH ou votre antenne de gestion.

✂️ + d'infos sur [Comète](#) > [Ressources Humaines](#) > [Ma rémunération](#)

RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES FAMILLES

La loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer la protection des familles d'enfants atteints d'une maladie, d'un handicap ou victimes d'un accident d'une particulière gravité, vient augmenter le nombre de jours d'autorisations spéciales d'absence (ASA) accordés aux parents.

✂️ Toutes les dispositions sont détaillées sur [Comète](#).



147 apprentis
ont rejoint la Métropole
en septembre 2023.
Bienvenue à eux !



DEUX NOUVELLES AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCES (ASA) EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Première métropole française à lancer cette expérimentation, notre collectivité met en place, dès le 1^{er} octobre, le congé menstruel et le congé arrêt naturel de grossesse. Le premier donne la possibilité aux personnes menstruées de prendre un congé de deux jours (ou télétravail circonstances exceptionnelles) en cas de règles douloureuses et/ou d'endométriose. Le second assure aux femmes, mais également à leur conjoint, un répit de deux jours, afin de les aider à vivre cette épreuve physique et psychologique. L'octroi de ces ASA s'appuie sur un certificat médical adressé par l'agent à son manager et codifié ensuite sur TEMPRO en lien avec le SRH.

Près de
300 agents

ont commencé
l'expérimentation de la
semaine de 4 jours au
1^{er} septembre 2023.

expérimentation
SEMAINE

4
5 JOURS

Les services urbains, sociaux et médico-sociaux se rencontrent



L'année 2023 marque le déploiement des premières réunions de territoire. Ces temps d'interconnaissance et de convivialité, appréciés par tous, permettent aux équipes des Maisons de la Métropole de Lyon, des collèges, des subdivisions de collecte, nettoyage et voirie de se rencontrer et de partager les dernières actualités de leur territoire. À chaque rendez-vous, les agents sont

fortement mobilisés (150 à 300 agents présents). Ces réunions sont aussi l'occasion pour les équipes de direction de présenter les spécificités de chaque service et les perspectives du territoire. Puis une déambulation à travers des stands permet des échanges entre les métiers et des rencontres avec d'autres services et associations partenaires invités.

1^{res} réunions de territoire

Jun 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Mai 2023	Novembre 2023	2024
Lônes et Coteaux du Rhône	Plateau Nord & Val de Saône	Rhône Amont	Lyon Rive Droite	Villeurbanne	- Lyon Rive Gauche - Porte des Alpes - Ouest Nord & Val d'Yzeron	Portes du Sud



Démonstration d'une balayeuse de voirie à Lyon Rive droite



Stand de la prévention et protection de l'enfance à Lyon Rive droite



Stand du service social à Villeurbanne



Stand de la subdivision de nettoyage Nord-Est



CATHERINE DAVID,
directrice générale
adjointe Délégation
Gestion et exploitation
de l'espace public

La Métropole de Lyon est responsable de 738 ponts et passerelles, qui font partie des ouvrages d'art. Cette année, le calendrier de travaux sur ces ouvrages est assez exceptionnel. Il concerne plusieurs ponts emblématiques du territoire, dont certains sont situés en plein centre-ville de Lyon comme le pont Bonaparte, et implique parfois leurs fermetures pendant plusieurs jours, impactant les déplacements des habitants. Pour limiter au maximum ces perturbations, de nombreuses actions d'information auprès des usagers sont planifiées. Ces travaux, préparés pendant plusieurs années, demandent la coordination de différents services, délégations, communes et partenaires de la Métropole. Ils s'appuient sur l'expertise du service Ouvrages d'art à la DGEEP, qui rayonne désormais sur le territoire métropolitain et même national.

Plus globalement, l'année 2023 compte un nombre sans précédent de chantiers de toute taille, sur les ouvrages d'art mais aussi sur la voirie ou dans le cadre de projets urbains, dû notamment à l'urgence écologique et la concrétisation de nombreux projets à mi-mandat, après deux années de concertations, d'études et de retard lié au Covid-19. Ce nombre va encore augmenter en 2024. Je tiens à remercier la direction Infrastructures et exploitation des mobilités, sous la responsabilité de Pierre Soulard, qui porte ces actions de maintenance, d'évolution et de transformation des ouvrages, infrastructures et équipements du territoire, ainsi que la direction Amélioration du cadre de vie, la direction Ressources et les équipes opérationnelles des directions territoriales qui se mobilisent fortement pour assurer ce calendrier hors du commun.

TOUS SUR LE PONT !

7

DOSSIER

De nombreux ponts de la Métropole de Lyon ont été reconstruits après la Seconde Guerre mondiale, il y a 70 ans. L'entretien de ces ouvrages est une question de sécurité absolue et la liste des contraintes à prendre en compte est longue : l'étanchéité, la portance, l'usure ou encore l'esthétique. Leur état est surveillé de près par le service Ouvrages d'art, qui a coordonné cette année un imposant calendrier de travaux de réparation.

3054

ouvrages d'art dans le
patrimoine métropolitain :

738

ouvrages de franchissement
(ponts, passerelles, trémies)

1569

murs de soutènement

253

portiques, potences
et haut mâts

494

autres ouvrages (escaliers,
écrans anti-bruit, etc.)



Le service Ouvrages d'art (de gauche à droite) : Christophe Murigneux, Rudy Coudrieu, Jacques Colignon, Claudie Arnould, Bérengère Pisier, Philippe Reynaud, Laure Bouvard, Laurent Bonnet, François Brunet, Grégory Bernoud ; (absents) Stéphanie Girardot, Stéphane Fraison, Serge Hamparian, Martial Mouton, Christine Mierzejewski, Louis Doussot.

À la rencontre du service Ouvrages d'art

Une nouvelle organisation

Après un projet de réorganisation lancé en 2020, l'équipe est devenue un service à part entière en mars 2022, sous la responsabilité de Bérengère Pisier, au sein de la direction Infrastructures et exploitation des mobilités (DIEM). Le service compte 16 agents répartis en 2 unités : Stéphane Fraison, adjoint, est responsable de l'unité Maintenance et patrimoine, et Laurent Bonnet de l'unité Projets ouvrages d'art.



Bérengère Pisier, responsable du service Ouvrages d'art

« La gestion du patrimoine des ouvrages d'art implique la surveillance et l'inspection, les travaux de maintenance, la conduite de projets pour les grosses réparations ou la création de nouveaux ouvrages. Nous sommes également sollicités par la direction Maîtrise d'ouvrage urbaine (DUM) ou par les services urbains de la DGEEP pour apporter notre expertise technique. Mais les ouvrages d'art touchent d'autres compétences : l'environnement (végétal, fluvial, patrimonial), la mobilité (stratégie et chantiers), le juridique (domanialité, convention de gestion). À mon poste actuel, je sais que je ne m'ennuierai jamais ! »

Un logiciel métier spécifique

Depuis 9 ans, les équipes complètent leur propre base de données, AREO, pour qu'elle comporte le maximum d'informations (plans, conventions, actions menées et partenaires). Elle leur permet d'être très réactifs quand ils ont à intervenir. « Laure Bouvard, technicienne inspection et maîtrise d'ouvrage, est en charge de la gestion du logiciel, précise Bérengère Pisier. Son expertise est inestimable, elle connaît quasiment tous les documents. Il nous reste d'ailleurs un gros chantier : plus d'un kilomètre d'archives papier à numériser, avec l'aide des MOI, de l'unité Gestion documentaire et archivage et du service de la reprographie (DRHMG). »

Des formations ouvertes à tous

Plusieurs modules de formation interne aux ouvrages d'art ont été ouverts à tous les agents en 2022, car le service a vite réalisé qu'ils pouvaient intéresser les équipes des subdivisions de voirie, des voies rapides et tunnels, du laboratoire de voirie, du cycle de l'eau et de la mobilité. « Lorsqu'ils participent aux formations, ça donne envie aux agents : ils se rendent compte que le métier est technique mais tout de même accessible, précise Bérengère Pisier. Ça nous a permis d'élargir le spectre des candidats volontaires sur des postes vacants. »

✂ **Participez aux prochaines formations « Ouvrages d'art », entre le 23 octobre et le 28 novembre 2023 : rendez-vous sur Comète, Espace emploi/formation Foederis.**



Le pont de l'Île Barbe, devenu passerelle en 2021.



Philippe Reynaud,
ingénieur
Chef de projet,
service
Ouvrages d'art



Serge Hamparian,
ingénieur Gestion
du patrimoine
et expert, service
Ouvrages d'art

« Tout comme moi, Serge a travaillé au Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, explique Philippe Reynaud. Nous sommes tous deux des spécialistes dans notre domaine, et Serge est même reconnu à l'international. Nous avons réalisé ensemble les 9 modules de formation aux ouvrages d'art, en bénéficiant du dispositif des formateurs internes de la Métropole. J'aime beaucoup animer les formations, ma motivation première est de transmettre mon savoir. Ces formations sont ouvertes à tous métiers, toutes catégories et tous niveaux de compétences techniques. Elles nous permettent également de nous tenir à jour : quand on forme, on se forme aussi ! »

Une notoriété nationale

Depuis cette année, le service a fait adhérer la Métropole à trois organismes nationaux ou régionaux (AFGC, IDRRIM, INDURA). « En participant à ces instances, on collabore avec d'autres collectivités, explique Bérengère Pisier. Ça demande un investissement personnel important mais ça apporte aussi une grande visibilité à l'expertise de la Métropole de Lyon en externe. En parallèle, Stéphane Fraison et Serge Hamparian sont en train de passer une certification sur 3 ans au Cerema. Ils étudient toutes les facettes de notre métier. Leur expertise permet à tout le service d'être reconnu. Ça leur demande un engagement très fort, mais c'est aussi une valorisation personnelle. »

Pose des feuilles >
d'étanchéité sur
le pont Bonaparte
en août 2023

Pont de Couzon



2021
Réparation du pont de Couzon en urgence,
installation de gabarits et marquage au sol
suite au passage d'un poids lourd non autorisé

2023
Travaux de réparation
et d'étanchéité du
pont Paul Bocuse

Pont Paul Bocuse

2021
Fermeture du pont de
l'Île Barbe à la circulation
automobile (hors résidents)

Pont de l'Île Barbe



2022
Intervention très technique mais
discrète d'hommes-grenouilles
sous le pont Maréchal Juin

Pont Maréchal Juin

Pont Bonaparte



2023
Restauration complète du pont
Bonaparte (balustrade, structure en
béton, étanchéité et chaussée), encore
en cours jusqu'à la Fête des Lumières,
dans le cadre du Programme pluriannuel
d'investissement

Pont de
la Brasserie



2022
Opération
« coup de poing »
coordonnant plus
de 20 compagnons
sur le pont de la
Brasserie, 24h/24,
pendant 3 jours

LE RHÔNE

Pont Morand

Pont Lafayette



2023
Travaux d'élargissement des trottoirs du
pont Lafayette et création de 2 vraies pistes
cyclables sur ce pont de la Métropole le
plus emprunté par les cyclistes

2023
Expérimentation puis travaux
sur le pont Morand, devenu
un modèle de partage de
l'espace public : piétons,
cyclistes, automobilistes et
même le métro qui passe
dans la structure du pont !

Les travaux au fil de l'eau...

En travaux

Sur les traces de l'histoire du pont...

Avant tout chantier, l'équipe enquête : elle cherche un maximum d'archives pour tenter de retracer toute la vie du pont, de comprendre les techniques et matériaux utilisés, les réparations successives, etc. Pour faire ce « diagnostic patrimonial », elle se fait aider par des associations ou des architectes qui cherchent dans les anciennes cartes postales, les musées ou les archives de guerre.

Puis l'équipe réalise le diagnostic complet du pont par matériaux, en lien avec des entreprises spécialisées. De nombreux tests sont effectués (étanchéité, recherche de plomb, d'amiante, etc.). Comme pour un patient, les rapports sont remplis de termes médicaux : pathologies du béton, césarienne, radio, endoscopie... Selon les résultats, il faut parfois reconstruire le pont plutôt que le réparer.



Découvrez les images d'archives de la construction du pont de Collonges - rebaptisé pont Paul Bocuse en 2010 - impressionnantes quant aux conditions de travail des ouvriers de l'époque !

Flashez



La phase d'études

Elle a lieu un an ou deux avant les travaux. Étonnamment, aucun pont n'est classé sur le territoire, mais beaucoup se situent dans des secteurs protégés : toute intervention nécessite l'avis des architectes des bâtiments de France. Le service s'appuie aussi sur des marchés d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage, qui prennent en compte tous les aspects impactés par le chantier. « Il faut penser à tout, jusqu'aux arbres autour ou aux animaux qui s'y abritent. On s'appuie sur notre logiciel métier, mais on se rend aussi sur place, car rien ne remplace l'œil humain. Il faut être curieux ! », explique Philippe Reynaud.

Une coordination hors-norme

L'intérieur des ponts contient de nombreux réseaux (électricité, gaz, télécom, eau, etc.), gérés par des « concessionnaires ». Le service Ouvrages d'art les contacte afin qu'ils synchronisent leurs opérations de maintenance, de réparation ou de création. Des prestataires extérieurs interviennent aussi pour contrôler les travaux. Les ponts sont également des points stratégiques de mobilité et les travaux sont effectués sur toute la largeur de l'ouvrage, notamment pour garantir l'étanchéité : il faut donc gérer les déplacements des piétons, vélos, transports en commun et voitures. Un plan de communication est mis en place pour informer les usagers. Les dates de travaux sont décidées en coordination avec les communes, de nuit ou l'été, afin de limiter les perturbations : tout le monde doit anticiper et s'adapter à ce calendrier.

ZOOM SUR L'INSTANCE DES « CHANTIERS PERTURBANTS »

INTERVIEW



Christian Minaudier,
responsable d'unité
Études multimodales
(DIEM/DGEEP)

« On sait déjà que le milieu d'année 2024 sera sans précédent en termes de cumul et d'importance des chantiers. »

Quand a été créée cette instance ?

La création de l'instance des chantiers perturbants il y a 10 ans a été un modèle pour beaucoup de métropoles, notamment le Grand Paris. Avant cela, chaque équipe

gérait ses déviations, sans s'occuper des autres chantiers du quartier. Ce nom, choisi à l'origine pour désigner les chantiers perturbants la circulation automobile, est resté dans le langage de la collectivité.

Quels sont ses objectifs ?

Avoir une vue d'ensemble des chantiers et projets urbains du territoire, en réunissant les principaux acteurs impliqués dans sa transformation. L'autre objectif est de mettre en place des mesures qui atténuent les perturbations, en modifiant par exemple le réglage des feux ou en décalant certains chantiers. Enfin, on prévoit la communication à destination des usagers en amont, pour qu'ils anticipent leurs déplacements. Pour les inciter à tester d'autres mobilités, on

organise toujours les déviations piétons et cyclistes avec les mêmes conditions de sécurité que sur la voie en travaux.

Quels acteurs réunit-elle ?

Elle réunit tous les trimestres près de 40 intervenants : les services techniques de la DGEEP et la DUM, les concessionnaires de réseaux dont la direction Cycle de l'eau et le chauffage urbain à la DTEE, le service Information et communication de proximité, les chefs de projet, les aménageurs, le Sytral, la ville de Lyon, etc. L'application LYvia, gérée à la DGEEP, nous permet de les lister puisqu'ils doivent déclarer tous leurs travaux dans l'outil, et de mieux coordonner les travaux pour minimiser la gêne occasionnée.

Pour informer les usagers

Le service Information et communication de proximité (SICP)

Le SICP, sous la responsabilité de Mariya Beltramelli, accompagne les équipes de la DGEEP dans leurs projets de transformation de l'espace public, d'aménagements et d'opérations de végétalisation. Parmi ces missions, la communication Info-Travaux est spécifiquement consacrée aux chantiers voirie, assainissement et petits projets de la direction Maitrise d'ouvrage urbaine (DUM). Ses objectifs : permettre l'identification des travaux avant leur démarrage, faire comprendre les bénéfices aux usagers, ainsi que faire accepter les contraintes qui en découlent et les informer des déviations et modes de déplacement alternatifs.

➔ Pour contacter l'équipe Info-Travaux : infotravaux@grandlyon.com



De gauche à droite : Maud Pinto, Bruno Guillaume, Mariya Beltramelli, Dorian Notturmo, Karine Lalo, Sophie Cretinon, Abderazag Azzouz ; Absentes : Pascale Ouvrard, Chayma Chiha

Karine Lalo, chargée de communication Info-Travaux

« Qu'il s'agisse d'un petit ou d'un gros chantier, notre équipe fait du sur-mesure : panneaux, bâches, infos sur Onlymoov, flyers, communiqués de presse, etc. On travaille en lien étroit avec le service de la reprographie, la direction de la Communication, notamment avec l'unité en charge des sujets d'urbanisme, ainsi qu'avec le service Presse du Cabinet. Nous sommes aussi la porte d'entrée du centre de contacts Greco sur cette thématique. Nous réussissons à être très réactifs, mais l'enjeu est d'être intégrés le plus tôt possible dans la vie d'un chantier : on demande aux équipes de nous contacter au moins 4 semaines avant les travaux, par un formulaire disponible sur Comète. Dorian Notturmo, chef de projet communication digitale, travaille actuellement avec la DINSI à l'élaboration d'un formulaire en ligne, plus clair et intuitif. Sa sortie est prévue avant la fin de l'année 2023. »

L'Info-Travaux en chiffres

(de janvier à septembre 2023) :

173
chantiers accompagnés

62 960
tracts distribués

389
totems, panneaux, bâches et affiches

49
panneaux à messages variables Onlymoov



Le service Onlymoov

À vélo, à pied, en transport en commun ou en voiture, Onlymoov permet à l'utilisateur d'avoir accès à toutes les informations utiles pour anticiper ses déplacements : calculateur d'itinéraire, carte interactive, informations travaux, parkings, aménagements cyclables, services personnalisés, etc.



Émilie Lagarde, responsable du pôle Information Exploitation

« En coulisse, l'équipe Exploitation Onlymoov gère les informations à diffuser au quotidien. Pour les chantiers, elle est en lien permanent

avec les gestionnaires des travaux et les communes qui émettent les arrêtés. Sur près de 1 800 arrêtés reçus en moyenne par mois, plus de la moitié sont traités sous forme d'informations travaux, qui sont ensuite triées puis hiérarchisées avant d'être publiées sur les outils de communication du service Onlymoov : site internet avec cartographie interactive, panneaux à messages variables, radios partenaires, alertes mail et SMS, etc. »

Le site internet www.onlymoov.com, développé par la DINSI, est en constante évolution. L'équipe projet, qui réunit les représentants de plusieurs directions dont Émilie Lagarde et Dorian Notturmo (DGEEP), Émilie Felgerolles (DINSI), Johan Richomme (DirCom) et Mégane Morlat (DUM), travaille actuellement à une refonte importante du site. Vous découvrirez cette nouvelle version en 2024 !

L'Agence des Mobilités

Au sein de la direction des Mobilités (DUM), l'Agence des Mobilités, inaugurée en septembre 2022, accompagne les usagers dans leur choix de solutions de déplacements en leur proposant des conseils personnalisés. Fortement investis depuis un an, les conseillers mobilité reçoivent les habitants sur rendez-vous, assurent des permanences délocalisées et animent des stands d'information sur le territoire.

« La période de travaux est propice pour inciter les usagers à changer leurs habitudes de déplacement. Le conseiller mobilité rappelle aussi à l'utilisateur le bénéfice des travaux pour son quartier. »

Anne-Sophie Petitprez,
responsable Management de la mobilité (DUM)



Anne-Sophie Petitprez (3^e en partant de la gauche) entourée des conseillers mobilité (de gauche à droite) : Hiba Chraa, Kevin Herrera, Antoine Plan ; (absents) Gabrielle Fidelin, Maëly Viard, Mathieu Chiara, Louise Devaux

12

Une matinée haute en couleur à Parenthèse Métropole

Vendredi 29 septembre, la troisième édition
de Parenthèse Métropole a rassemblé 1 200 agents
au Parc de Parilly !



LE PETIT MÉTROPOLITAIN – OCTOBRE 2023

9h15

Accueil des équipes
en compétition et
des visiteurs libres



9h45

Échauffement collectif animé
par Kadia Faraux (chorégraphe
de la Biennale de la danse) et les
danseurs de sa compagnie

10h30

75 équipes prennent le départ du parcours d'orientation.



Parenthèse

Métropole



10h45

Les visiteurs libres déambulent dans le village des stands animés par les directions et des partenaires.



10h50

Départ
du relais 4x2 km
qui a rassemblé
53 équipes



Passage de témoin d'Anne Jestin, Directrice générale des services



Spikeball

11h00

Les agents
découvrent
des sports fun
et insolites et
participent à des
séances collectives
de détente.



Basket fauteuils



Kin-ball



Voleball



Yoga

12h00

C'est l'heure
du pique-nique !



12h30

Le Président Bruno Bernard, les directeurs généraux adjoints, Lise Fournot-Bogey et Claude Pralraud, sont venus encourager les agents.



13h00

Cours de danse géant animé par deux compagnies du défilé de la Biennale de la danse : Kadia Faroux et De Faktò.



13h40

Remise des prix en présence d'Anne Jestin et des directrices générales adjointes, Catherine David et Corinne Aubin-Vasselin.



Les Hop Hop Hop (à droite), l'équipe gagnante (DSHE) du relais 4x2 km, catégorie féminine



Prix du meilleur déguisement remporté par l'équipe Tête de piaf de la direction Commande publique à la DPIAF

14h00

Clap de fin : un grand merci à toute l'équipe d'organisation et d'animation de l'événement composée de plus de 140 agents !



MÉTROPOLE DE LYON, BONJOUR !

Kamel Bouafia, agent de plateforme de tri (DGEEP), rencontre ce matin Nicolas Maillot, responsable de l'unité Accueil de l'Hôtel de Métropole (HDM) à la direction Logistique et moyens généraux (DRHMG). Découverte d'un métier multi-tâches...



BIO EXPRESSO



Nicolas Maillot

Nicolas a travaillé 17 ans en tant que gestionnaire des ressources humaines au Ministère de la défense. Il a ensuite rejoint le service de l'immigration et de l'intégration de la Préfecture de l'Isère en tant qu'adjoint au chef du bureau de séjour pendant 5 ans, puis la mairie de Grenoble à la tête de l'unité Formalités administratives et règlementaires ces 3 dernières années. Il intègre la Métropole de Lyon en janvier 2023.

Depuis plusieurs mois, Nicolas est garant du bon fonctionnement de l'accueil sur les sites de l'HDM, du Clip et du bâtiment Dugoujon, rue Pierre Corneille à Lyon 3, qui héberge une Maison de la Métropole de Lyon (MDML) et la direction des Sports. Il assure le management de trois équipes, soit une quinzaine d'agents, en charge de l'accueil physique et téléphonique en place sur ces trois sites, avec une présence soutenue sur l'HDM.

Les agents de l'unité Accueil ont pour mission d'accueillir physiquement, de contrôler l'identité et d'orienter les agents de la collectivité et le public externe. Chaque jour, entre 150 et 200 visiteurs viennent à l'HDM, principalement pour des réunions professionnelles ou des rendez-vous avec des vice-présidents.

« L'accueil est un métier qui nécessite de vraies techniques de communication, précise Nicolas. Il s'agit parfois de faire face aux mécontentements, voir aux agressions verbales... Je travaille d'ailleurs en étroite relation avec le référent Sûreté de la mission Sûreté-Sécurité-Gestion de crise ».



IMPRESSIONS

KAMEL BOUAFIA

« J'ai découvert que le standard téléphonique était à l'Hôtel de Métropole, juste derrière l'accueil. Nicolas m'a d'ailleurs confié qu'il était question de séparer ce standard de l'accueil physique pour offrir plus de confort de travail aux agents. »



L'unité Accueil est garante de l'affichage réglementaire à l'HDM : près de 4 000 documents ont déjà été affichés depuis le début de l'année !

REGARDS CROISÉS

350 APPELS QUOTIDIENS

L'unité Accueil assure également le standard téléphonique de la Métropole : environ 350 appels quotidiens concernant des réclamations sur la voie publique, des démarches sociales, des demandes de RSA, des suivis de dossier handicap, des questions liées aux événements et projets de la collectivité... « Les standardistes réorientent ensuite les appels vers le centre de contacts GRECO, les MDML ou les services concernés, explique Nicolas. Leur rôle n'est pas de donner des renseignements : les compétences de la Métropole étant multiples, il est impossible pour eux de tout connaître. En revanche, ils maîtrisent parfaitement les organigrammes et la localisation des services ! » Grande nouveauté, depuis début octobre, un serveur vocal interactif a été mis en place pour filtrer les appels et les réorienter

directement vers le service approprié. « En plus de soulager les agents d'accueil, cet outil va représenter un gain de temps considérable pour les usagers qui nous appellent », souligne Nicolas.

CONTRÔLE D'ACCÈS PAR BADGE

L'équipe de Nicolas est responsable de la gestion des accès à certains bâtiments métropolitains (HDM, Clip et Grand Angle) : création, contrôle et paramétrage des badges. Ainsi, un agent peut accéder à des zones spécifiques en fonction de son profil et de son lieu de travail. La délivrance de ces badges d'accès est faite en étroite collaboration avec les consignateurs de l'HDM ou les services de la direction Patrimoine et maintenance. Près de 3 000 badges ont été demandés en 2022.

GESTION DES ESPACES PARTAGÉS

Nicolas a aussi une casquette de chef de projet : « Le gros projet du moment concerne l'aménagement et la gestion des salles de réunion. Un état des lieux a été récemment réalisé auprès de 12 bâtiments sur Lyon 3^e et 7^e. Nous menons, avec les directeurs Ressources des délégations et la DINSI, une réflexion sur l'offre de services et d'équipements de ces espaces partagés. »



LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est l'unité Accueil qui gère la réalisation des cartes professionnelles. Celles-ci sont valables trois ans pour les titulaires et jusqu'à la fin du contrat pour les contractuels. Pour toute demande, contactez : cartepro@grandlyon.com.

Vous souhaitez participer à la rubrique Regards Croisés ?
Contactez-nous par mail à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com





Véronique Bertrand-Javelle, chargée de mission Ressources (photo de gauche) et Nathalie David, SRH (photo de droite), présentent les outils disponibles au comité de direction du territoire Rhône Amont le 25 septembre, en présence de Saïd Sahraoui et Anne Lemasson, directeur et directrice adjointe de territoire.

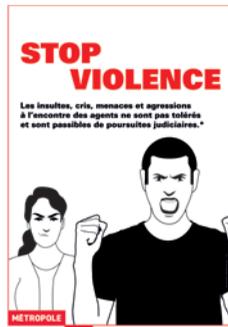
De par leurs fonctions, les agents de terrain travaillant au contact d'usagers peuvent être confrontés à des situations d'agressivité, de violences ou de comportements inadéquats. Or, une augmentation de ces incivilités est constatée, aussi bien par les services urbains que sociaux et médico-sociaux. En collaboration avec les directions Ressources et la direction Responsabilité sociétale de l'employeur et préventions de la DRHMG, les délégations DSHE et DGEEP ont entrepris plusieurs démarches pour faire face à cette problématique globale. En février, l'équipe du Petit Métropolitain vous faisait découvrir les actions engagées pour la sécurité des agents des services urbains. Ce mois-ci, elle vous présente celles mises en œuvre pour les agents des services sociaux et médico-sociaux.

UN PLAN D'ACTION COLLABORATIF

Dès 2019, la direction Ressources de la DSHE engage un travail en mode projet afin de permettre aux agents de mieux décrypter les situations de violence, d'être mieux outillés pour mieux réagir et de protéger de façon adaptée et réactive les agents agressés. En 2021, pour comprendre les causes profondes de ces situations et les objectiver, la direction de la Prospection et du dialogue public (DPDP) accompagne la DSHE en menant une enquête dans les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) de 4 territoires, à l'IDEF et à la MDMPH.

LE PROJET ACCUEIL

L'implication de la délégation a permis tout d'abord le déploiement d'une campagne d'affichage spécifique à destination des usagers des MDML, très attendue par les équipes et mise en œuvre début 2023. Réalisées en s'appuyant sur les responsables Ressources et moyens des territoires, leurs équipes d'agents d'accueil et la direction de la Communication, ces affiches font partie d'une démarche plus globale d'amélioration continue des accueils pilotée par Valérie Darriau, adjointe de la DGA DSHE, et Léo Malletroit, chargé de mission DSHE.



LA MOBILISATION DE GROUPES DE TRAVAIL

Des groupes de travail constitués d'agents volontaires ont également été organisés fin 2021, en coordination avec Daphné Gripp, directrice Ressources de la DSHE et Véronique Bertrand-Javelle, chargée de mission Ressources, pour approfondir les besoins et prioriser les actions sur tous les champs Ressources : prévention, formation, locaux, équipements informatiques, etc. Leur première action : la mise au point du marché de formation « Gestion de la Violence », commun aux délégations DSHE et DGEEP et co-piloté avec la DRHMG. Il s'inscrit dans une offre plus globale d'actions de prévention proposées à tous les agents en contact avec le public.

DES FICHES PRATIQUES ACCESSIBLES À TOUS

Depuis cet été, des outils et procédures en lien avec cette thématique sont disponibles sur une page Comète dédiée : « Gestion d'actes de violence d'un usager ». Cet espace regroupe la documentation disponible sous forme de fiches pratiques dont : une affiche de numéros d'urgence à personnaliser par chaque site, les procédures détaillées, la liste des formations, les modules d'e-learning dédiés à la cyberviolence développés par les services informatique et juridique de la Métropole, la sécurisation des locaux ou encore la prestation d'agents de sécurité. Depuis la rentrée, la direction Ressources fait le tour des comités de direction des territoires pour présenter ces outils, qui vont encore être enrichis avec les premiers retours d'expériences des équipes. Ces temps d'échanges permettent aussi de continuer le travail d'articulation entre les territoires, les services centraux et fédéraux.

Retrouvez l'espace « Gestion d'actes de violence d'un usager » sur Comète > Délégation Solidarités, habitat et éducation

Retrouvez l'espace « Gestion d'actes de violence d'un usager » sur Comète > Délégation Solidarités, habitat et éducation

Découvrez l'étude coordonnée par la DPDP dans le dossier « Incivilités, violences : quand le guichet devient un exutoire » sur www.millenaire3.com

UN GÉOMATICIEN PASSIONNÉ DE LEGO®

19



Des figurines qui s'arrachent à prix d'or, des monuments à construire pour les adultes, des univers de plus en plus variés... Les Lego® de notre enfance, simplistes au départ, ont bien changé et attirent de plus en plus d'aficionados, que l'on appelle *AfoI*, acronyme en usage pour désigner un « *Adult Fan Of Lego®* ».

Un tiers des Français adultes jouent au Lego®. Loïc Mathis, géomaticien à la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DINSI/DDR), est l'un de ceux-là. Comme beaucoup, il a commencé par jouer aux Duplo avant de passer aux choses sérieuses, les Lego®. Décryptage d'une passion que nous croyions jusque-là réservée aux enfants.

Les jouets Lego® sont créés en 1932 par un charpentier danois, Ole Kirk Christiansen. Le nom Lego® vient des mots danois « *leg godt* », qui signifie « *joue bien* ». Les éléments sont d'abord en bois. Les premières briques en plastique ne débarquent qu'en 1952, et ce n'est qu'en 1954 qu'elles sont totalement au point et s'emboîtent parfaitement. La première figurine apparaît en 1978. Aujourd'hui, chaque seconde, 1 000 briques de Lego® sont vendues dans le monde.

Lego®, l'anti-obsolésence programmée

Un exploit dû à la formidable stratégie marketing de la marque. Elle a en effet acheté de nombreuses licences, telles que Star Wars, Batman, Harry Potter, Pirates des Caraïbes... Cela lui a permis de proposer des jouets qui, par leur complexité et leur coût, s'adressent finalement davantage aux adultes qu'aux enfants. « *Aujourd'hui, le Lego® est un jouet destiné aussi aux adultes, ne serait-ce que parce que les adultes ont un pouvoir d'achat important* », explique Loïc Mathis. « *Tous les modèles sont encore compatibles depuis la fin des années 50* », enchaîne-t-il. Le Lego® ne vieillit donc jamais. Il permet de faire tout ce que l'imagination peut créer. C'est la simplicité du jouet qui lui assure sa longévité.

Un mélange de jouet et d'entertainment

Et cette simplicité amène paradoxalement une grande complexité. Loïc souligne que « *six briques de 2x4 de la même couleur offrent 915 103 765 combinaisons différentes* ». La preuve qu'un nombre infini de projets peut naître de ces petits blocs en plastique. « *Ce qui est fascinant, estime-t-il, c'est qu'il n'y a aucune limite, mise à part sa propre imagination. Quand on est en face de ses Lego®, on ne pense plus qu'à construire, intégrer, assembler* ». Et

ça Loïc connaît, c'est même la base de son métier d'aujourd'hui !

Plaidoyer pour un plaisir moins enfantin qu'il n'y paraît

Pour Loïc, et pour de nombreuses entreprises adeptes du « *Serious Play* », les Lego® sont un jeu extrêmement modulaire d'un point de vue cognitif, très simple dans son principe de base mais qui peut conduire à des créations extrêmement complexes : une fois que l'on est capable de réaliser l'opération fondamentale – joindre et détacher deux briques –, tout est possible. Et ses potentialités quasi infinies, inépuisables, Loïc a su les apprivoiser. Il a fait de son salon un lieu de travail et d'exposition, où ses créations trônent dans des vitrines, parfois sur la table, quand ce n'est pas en-dessous... avant d'être soigneusement emballées pour être exposées, comme ce fut le cas fin septembre à Évian-les-Bains. Loïc y a retrouvé d'autres passionnés qui, comme lui, ont gardé une part d'enfance.

LES AVENTURES DE BRICKIUS MAXIMUS
6 OCT. 23 > 9 JUIN 24
L'EXPO EN BRIQUES LEGO®
5,105 €
LUGDUNUM
MUSEE & THEATRE ROMAIN

Si, comme Loïc, l'univers du Lego® vous passionne, allez découvrir la nouvelle expo en briques Lego® au musée Lugdunum du 6 octobre 2023 au 9 juin 2024 !



Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com



➔ Pour tout renseignement, contactez Nicolas Egea, formateur interne sécurité : negea@grandlyon.com



Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ?
Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com

Merci à Catherine Dath, Nicolas Egea, Aurélie Giron, Louisa Naegelin, Julien Passelaigue et Pauline Richoud d'avoir risqué leur vie pour la mise en scène de ce roman photo !

ASSOS

21

COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03



ASSOS

LOCATIONS HIVER 2024

Ouverture des inscriptions du 16 octobre au 17 novembre 2023 sur le site Cosmely.fr.

Privilégiez l'inscription en ligne.



BONS NOËL ENFANTS 2023

Pour les enfants nés entre le 01/07/2005 et le 30/06/2023, les cartes cadeaux seront envoyées directement à votre domicile à compter du 25 octobre. Elles seront activées à compter du 13 novembre.



P 21

ÉPARGNE VACANCES 2024

Les dossiers sont à constituer entre le 2 octobre 2023 et le 29 février 2024.

Vous avez la possibilité de souscrire à :

- Montant de l'épargne de 150 € à 750 € (par tranche de 150 €)
- Frais de livraison à domicile en recommandé avec accusé de réception : 8,5 €
- Livraison au COS : gratuit

Chèques vacances papier



Carte mastercard



- Montant de l'épargne de 150 € à 750 € (par tranche de 150 €)
- Frais de carte, uniquement pour une 1^{re} demande : 6 € (carte valable 3 ans à partir de la date de réception)

> **Aucun panachage n'est possible entre ces deux épargnes.**

NOUVEAU !

La date de livraison de vos chèques vacances ou de macartevacances dépendra de votre durée d'épargne.

Si vous choisissez d'épargner 6 mois maximum :

vous recevrez vos chèques vacances ou macartevacances début mai 2024

Si vous choisissez d'épargner 10 mois maximum :

vous recevrez vos chèques vacances ou macartevacances début septembre 2024

> **IMPORTANT :** Pensez à télécharger votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 dans « Prestations 2024 ».

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – OCTOBRE 2023



Pour une rentrée de pouvoir d'achat Une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA) a été créée durant l'été par le gouvernement. Déjà appliquée aux fonctionnaires d'État et de la fonction publique hospitalière, elle est laissée au libre arbitre de chaque administration territoriale via une délibération, son versement s'effectuant en une ou plusieurs fois. Au nom de la parité et par reconnaissance de l'engagement de ses agents investis, la Métropole doit mettre en œuvre la PEPA immédiatement. Or, il n'en n'est rien, bien que **cette prime s'élève selon les catégories, entre 300 et 800 euros**. Comme d'habitude, le prisme budgétaire l'emporte et ce sont les agents qui en font les frais. Il y a dans cette attitude un manque de considération envers les agents en poste. Mais surtout un raisonnement à courte vue compte tenu de la nécessaire revalorisation de l'attractivité de la Métropole. **Le choix délibéré de paupérisation de son personnel est contreproductif** dans un contexte où les agents ont déjà une charge de travail accrue eu égard au nombre croissant de postes vacants. Il est grand temps de donner un réel contenu à un agenda social encore coquille vide en **redynamisant les déroulements de carrière et les rémunérations**. L'UNSA et L'UNICAT sont prêts à refaire des propositions constructives dans l'intérêt bien compris du service public, des agents et de la Métropole.

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Facebook: « Unsa Métropole de Lyon » - Site internet: unsametropoledeleyon.com
Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



Une politique de petits bras

La stricte application de la loi, c'est de l'ambition sociale minimale. Les exemples sont légion. Tel est notamment le cas **pour le plan de mobilité employeur**. La prise en charge à hauteur

de 75% du forfait de mobilité durable n'est que la mise en œuvre d'une mesure gouvernementale. Une goutte d'eau pour lutter contre le réchauffement climatique ! **C'est avec la gratuité - inscrite dans notre programme - que les agents seront des acteurs ambassadeurs d'une mobilité responsable.** La politique métropolitaine petits bras se retrouve aussi dans la persistance - très inégalitaire - de la non attribution de tickets restaurant aux télétravailleurs ou encore le non accompagnement en ces temps de crise des agents aux plus basses rémunérations, ne pouvant se financer une prévoyance. Pour des mesures sociales basées sur la protection et l'entraide, l'UNICAT et l'UNSA font des propositions concrètes à l'administration qui préfère faire la sourde d'oreille.

UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet : unsametropoledeleyon.com
Mail : unicat@grandlyon.com



Flex office et Projet MAJENTA, courage, fuyons !

Avec la mise en place du télétravail, la Métropole de Lyon optimise ses espaces de travail en déployant le flex office à chaque réorganisation : cela signifie que les agents n'ont pas de poste de travail attribué, ce qui les oblige à trouver un bureau le matin et à le vider le soir.

La CGT alerte sur les risques et les conséquences sur la santé mentale, car en encourageant la dépersonnalisation, la déshumanisation, l'agent n'a plus sa place ; l'attachement des agents, leur ancrage émotionnel s'inscrivent dans l'espace physique : or, l'agent n'est plus qu'un pion doté d'un casier.

Le déploiement du projet MAJENTA avec le changement d'outil de messagerie et d'agenda d'Outlook vers Zimbra début 2024, risque là encore de déstabiliser fortement les agents dans leur travail même si un accompagnement est prévu.

L'administration se gausse de vouloir améliorer l'environnement de travail de ses agents, mais les projets qui touchent aux conditions de travail ne tiennent compte ni de leurs attentes, ni de leurs besoins et devraient être co construits avec les représentants du personnel.

La CGT à vos côtés !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com
CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com
Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEP CI@grandlyon.com
Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon
<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Un Comité des Œuvres Sociales au rabais

Après avoir refusé un projet du COS transformé par l'exécutif écologiste, il y avait par exemple l'arrêt du versement de l'aide de 150 € pour des séjours situés à plus de 200 kilomètres de Lyon, l'intersyndicale (sauf un syndicat) se retrouve prise en otage par la Métropole et l'administration du COS.

Il s'agit d'un chantage inadmissible : si les organisations syndicales n'acceptent pas la diminution du budget du COS, il sera dissous !!

Les prestations sont en forte baisse, dont les prestations sociales, alors que la Métropole a fait 600 M€ d'économies en 2022.

Nous avons demandé, en intersyndicale, l'augmentation du budget du COS, pour passer de 0,9% du budget ressources humaines à 1,3% ainsi que le remplacement par la Métropole de Lyon de l'allocation départ en retraite qui ne sera plus versée par le COS en janvier 2024.

L'attractivité de la Métropole ne passe pas par une diminution des prestations du COS.

Une petite dernière pour la fin : 10 000 € pour un bilan carbone du COS. C'est 10 000 € de moins de prestation du COS !

L'environnemental ne fait pas bon ménage avec le social !!

Contactez la **CFDT** : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



EXIGEONS LA PRIME INFLATION POUR TOUS LES AGENTS !

La **CFTC** demande la réédition en 2023 de la prime inflation pour tous les agents !

Le 12 juin 2023, le Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique, Stanislas GUERINI a présenté un ensemble de mesures pour le pouvoir d'achat des agents de la fonction publique, dont une prime inflation destinée à certains agents de l'État. Pour la fonction publique territoriale, la prime inflation est renvoyée à l'appréciation des collectivités territoriales.

L'Intersyndicale a reçu une réponse en demi-teinte de l'employeur, renvoyant à une étude préalable !

Pour l'instant, pas de prime inflation !

Nos élus estiment-ils que nous n'avons pas besoin de prime inflation cette année ?

L'INFLATION EST TOUJOURS LÀ, MAIS PAS LA PRIME !

REJOIGNEZ-NOUS FAISONS BOUGER LES CHOSSES EN 2023 !

Syndicat CFTC - Tél : 04 28 67 56 49
Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com
Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



SYNDICAT
NATIONAL DES
TERRITORIAUX
Ensemble et pour tous

Agenda social : nouveau round de négociations

Le 22 juin dernier nous écrivions au Président à propos des mesures prises dans le cadre de l'agenda social. Malgré certaines avancées, nous attirons son attention sur les problématiques de vie chère et de conditions de travail. Le SNT revendiquera à cette occasion pour vous :

- La revalorisation du pouvoir d'achat avec une évolution programmée du RI et la mise en œuvre de la prime inflation
- L'élargissement du Ségur au-delà des AMS, notamment pour les administratifs des services sociaux et médico-sociaux
- L'indemnité de télétravail toujours refusée par la collectivité,
- Le maintien et la prise en charge par la DRH de l'allocation de départ en retraite initialement servie par le COS

Au-delà des aspects financiers non négligeables, le manque de reconnaissance et de sens ne rendent pas notre collectivité attractive : les bonnes intentions et les beaux référentiels n'y suffiront pas ! SNT CFE-CGC, le syndicat qui nous rassemble.

Nous ne lâchons rien, Ensemble et pour tous !

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cqcmetropolede lyon.blogspot.com



Le décret instaurant la prime de pouvoir d'achat pour la fonction publique de l'État et de l'hospitalière est paru au journal officiel du 1^{er} août dernier.

Pour la fonction publique territoriale, un décret spécifique devra être pris pour tenir compte de « la libre administration des collectivités territoriales ». Rappelons tout de même que celles-ci l'administrent librement, mais dans le cadre des lois et règlements de la République. C'est ce que notre délégation n'a cessé de marteler auprès du ministre de la fonction publique. Le gouvernement pouvait donc trouver un moyen de les obliger à verser cette prime, mais il va certainement se diriger vers une mise en œuvre soumise à délibération.

C'est pourquoi nous demandons à Mr le Président s'il compte faire quelque chose pour les agents de la Métropole.

FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



En cette rentrée 2023, SUD revendique pour les agents territoriaux

- Une négociation salariale immédiate pour une augmentation conséquente par 400 € pour obtenir le traitement de base à 2000 € net ;
- Le rattrapage des pertes subies ;

- La valeur du point d'indice indexée sur l'inflation ;
- Maintien du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- L'abrogation du système de décote ;
- Un nouveau plan massif de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- L'abrogation de la loi « transformation de la Fonction Publique » et de ses décrets ;
- L'embauche massive de personnel pour assurer un service public de qualité ;
- L'arrêt des méthodes d'encadrement mettant en souffrance les personnels et l'amélioration des conditions de travail ;
- Le droit inconditionnel au temps partiel choisi ;
- L'application du droit syndical.

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / Tél. : 04 28 67 56 57
E-mail : sud@grandlyon.com / Site internet : <http://www.sud-ct.fr>



Nous attendons des actes

La FA préfère dépenser son énergie sur le concret que vive les agents et notamment sur la prime pouvoir d'achat 2023 annoncée par M. Stanislas GUERINI.

En effet, **cette prime** comprise entre 300 et 800 euros a été accordée aux agents de la Fonction Publique d'Etat et de l'Hospitalière percevant moins de 39000€/brut annuel, qui leur sera versée entre octobre et novembre.

Quid des agents de la Fonction Publique Territoriale... les oubliés de cette mesure !

L'exécutif métropolitain doit entendre cette **demande de reconnaissance, car ses agents ne méritent pas moins** que les agents des autres fonctions publiques.

Nous revendiquons le principe d'égalité de traitement !

Monsieur le Président, vous avez l'occasion d'adopter cette mesure pour vos agents, afin d'augmenter leur pouvoir d'achat.

Nous revendiquons aussi l'augmentation de la prime d'intéressement de février à +300€

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fapt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Quand un agent meurt en fonction, ce qui arrivera de plus en plus souvent compte tenu de la réforme des retraites, la métropole finance une couronne. Cette tradition signifie quelque chose pour certaines personnes et doit être respectée. D'autres personnes préfèrent un soutien pour leur famille. Comme il est administrativement difficile pour la métropole de donner de l'argent à des particuliers. On pourrait résoudre ce problème en passant pas une allocation au COS qui serait chargé d'acheter une couronne ou de donner une aide à la famille en fonction du choix des personnes concernées.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



Visite du centre de tri Paprec - Service Attractivité culturelle et territoire, direction Culture et vie associative



Visite au Musée Lugdunum Service Santé, Lyon Rive Droite



Visite de l'usine des eaux de Saint-Clair Agents des MDML de Caluire et Rillieux-la-Pape



Visite de la Maison de La Confluence Agents du territoire Lyon Rive Gauche

Parenthèse Proche de Vous

Plus de 900 agents des territoires ont participé, entre juin et septembre 2023, à une activité en équipe autour d'une des trois thématiques proposées : visites de sites métropolitains « Parenthèse découverte », visites et actions culturelles « Parenthèse culture » et ateliers ludiques autour de l'éco-responsabilité « éco-Parenthèse ».



Visite guidée par l'Office du tourisme « Crimes et faits divers à Lyon » - Service Santé, Rhône Amont



Visite de l'usine des eaux de Saint-Clair Direction adjointe Voirie Nettoyement



Escape Game autour de la sobriété énergétique au bureau Agents de la MDML de Vénissieux



Balade découverte à vélo Agents de la MDML de Newville-sur-Saône



Balade découverte à vélo - Agents du Garage Krüger



Jeux de société - Agents du territoire Val de Saône



Cours de danse à Saint-Fons - Agents de la MDML de Vénissieux